

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 37

Artikel: Les guêpes
Autor: Foy, H. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204479>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le centenaire du Jeûne.

Un de nos correspondants veut bien nous communiquer le document que voici. C'est le premier mandement du Jeûne adressé par le Petit Conseil (Conseil d'Etat) au peuple vaudois, il y a cent ans.

LE PETIT CONSEIL DU CANTON DE VAUD

DÉSIRANT concourir au vœu énoncé en Diète à Zurich, concernant un Jeûne solennel à célébrer dans toute la Suisse, le 8 du mois de Septembre prochain,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. Le Mardi 8 du mois de Septembre prochain, il sera célébré, dans le Canton de Vaud, un jour solennel de Jeûne, de prières et d'actions de grâces.

ART. 2. Afin qu'aucun scandale ne trouble l'effet de cette solennité, il est ordonné à tous les Lieutenans du Petit Conseil, Juges de Paix, Municipalités et autres Fonctionnaires chargés de la police, de prendre, dans cette circonstance, toutes les mesures nécessaires pour le maintien de la décence et du bon ordre, et notamment de veiller à ce que, ce jour-là, ainsi que celui qui le précédera, tous logis, tavernes et pintes soient fermés pour chacun, excepté pour les voyageurs; sous peine, pour les contrevenants, d'être châtiés sans rémission.

ART. 3. Le présent Arrêté, ainsi que l'exhortation qui y est annexée, seront imprimés et remis à tous les Pasteurs, pour être lus par eux en Chaire, le Dimanche 30 Août courant, avant le service du matin.

LE PETIT CONSEIL A SES CONCITOYENS

Très chers concitoyens,

La solennité religieuse à laquelle nous vous invitons intéresse également tout bon Citoyen et tout bon Chrétien; elle a pour but de nous rendre Dieu propice, et d'implorer sa bénédiction sur notre chère Patrie en général, sur notre Canton en particulier, et sur ses habitans. Mais trop souvent on manque ce but, parce qu'on ne s'occupe pas assez des moyens de l'atteindre. C'est là, sans doute, un devoir imposé à chacun individuellement. Mais, dans notre sollicitude pour tout ce qui tient au bonheur commun, nous venons vous inviter de la manière la plus pressante de bien saisir le véritable esprit de dévotion dont il importe si essentiellement d'être animé dans ce jour de Jeûne, et de revêtir les saintes dispositions, qui, seules peuvent le rendre agréable à Dieu, et salutaire pour nous.

Très chers Concitoyens, considérez quelle a été la gratuité de Dieu envers nous durant cette année. Aucune de ces maladies contagieuses qui nécessitaient des mesures sévères n'a menacé nos jours, ni entravé nos communications. Aucune mortalité parmi le bétail n'a affligé notre pays. La main bienfaisante de Dieu a couvert de ses dons nos champs, nos prairies nos vergers et nos coteaux. Toutes les récoltes ont été jusqu'ici abondantes et faites en temps favorable.

De riches moissons procurent du pain au pauvre à bas prix, et l'apparence non moins riche des récoltes à faire, dans la plupart des districts, atteste la libéralité de Dieu envers nous. Ce qui relève encore le prix de ses biensfaits, c'est la tranquillité dont il nous a fait jouir au dedans et au dehors, au milieu des commotions de l'Europe, et l'espérance, plus fondée que jamais de la conserver. A l'ombre de la paix, nous avons joui des précieux avantages de notre Constitution; toutes nos institutions sociales ont pu tendre à leur perfectionnement par une marche progressive, et toutes les sources de la prospérité publique nous ont été ouvertes. Mais ce qui couronne cette gratuité de Dieu envers nous, c'est qu'il nous a continué ses bénédictions spirituelles, en nous conservant le précieux flambeau de l'Évangile, et le libre exercice de notre sainte religion.

Mais loin de répondre aux témoignages éclatants de la protection et de la bonté de Dieu, par un redoublement d'amour pour lui, et de zèle à observer ses loix; trop souvent nous nous sommes montrés ingrats et désobéissans. Les uns ont méconnu sa main libérale qui s'élargissait pour les enrichir; d'autres ont murmuré de sa libéralité même comme si elle leur était plus à charge qu'à utile; d'autres ont abusé criminellement de ses dons, comme s'il ne les en avait comblés que pour leur fournir des moyens de l'offenser. Un funeste esprit d'irréligion; un attièdissement déplorable dans le culte divin; une profanation scandaleuse du jour du repos, en certains lieux; une criminelle habitude parmi le peuple de prendre le saint nom de Dieu en vain; une indifférence pour l'instruction religieuse de la jeunesse; l'égoïsme, le défaut de charité dans les discours, et de bonne foi dans les affaires d'intérêt; la légèreté, la dissipation et une soif insatiable des plaisirs frivoles; l'ivrognerie, la gourmandise, la paresse, l'impudicité toujours habile à se reproduire à mesure qu'on sévit contre elle; des passions haineuses qui déployent leurs funestes effets jusqu'à dans le sein des familles; tels sont les vices qui ne règnent que trop parmi nous. Reconnaissions-le avec douleur, nous avons offensé Dieu, du plus au moins, et nous avons tous un besoin pressant de recourir à sa miséricorde, pour qu'il daigne nous faire grâce et se montrer encore notre protecteur et notre père. S'il est puissant pour protéger et pour bénir ceux qui le craignent, n'oublions pas qu'il est puissant aussi pour punir les ingratis et les rebelles.

Pénétrons-nous bien de cette vérité incontestable: plus la bonté de Dieu dont nous avons abusé a été grande, et plus nous avons à redouter ses jugements; si nous ne travaillons sans délai à faire notre paix avec lui. Or voici un temps favorable, un jour de salut qu'il vient nous offrir encore; profitons-en avec zèle et reconnaissance. Unissez-vous à nous, très chers Concitoyens! pour offrir à Dieu, tous ensemble, un sacrifice d'actions de grâces et de repentance, qui lui soit agréable. Humilions-nous de cœur devant lui, et, en déplorant nos fautes, formons

la résolution ferme de nous amender. Implorons ardemment à cet effet le secours de son Saint-Esprit.

Puisse notre jeûne, célébré dans un véritable esprit de dévotion, détourner de nous les jugements de Dieu, nous ouvrir les trésors de sa grâce, et nous obtenir la continuation de ses biensfaits.

Lausanne, le 14 Août 1807.

Secrétairerie du Petit Conseil.

(L. S.)

Une passion inexprimable. — Lui : « Mademoiselle, je vous aime plus que je saurais dire. »

Elle, froidement : « Oui, oui, je sais que vous bégayez un peu. »

Cordon-bleu moderne. — Madame, à sa nouvelle cuisinière :

— Rosalie, je dois vous dire que vous aurez à vous lever d'assez bonne heure: Monsieur tient à prendre son chocolat à 5 1/2 heures précises.

— Mais, ça ne me dérangera pas du tout! Il faudrait qu'il fit en déjeunant un sabbat de tous les diables pour arriver à me réveiller.

Les guêpes.

Les Vaudois qui ne conçoivent pas le jour du Jeûne sans un ou plusieurs grands gâteaux aux prunes, peuvent être satisfaits: l'an de grâce 1907 leur apporte une belle récolte de prunes, pruneaux, mirabelles, reines-claudes et « bérourges ». Oui, mais il leur donne aussi des guêpes en si grande abondance que les méfaits de ces vilaines bestioles prennent le caractère d'une calamité publique, à en croire nos grands frères les quotidiens. Cependant, certains naturalistes prennent la défense, sinon de toutes les guêpes, du moins de quelques-unes d'entre elles. Ils font remarquer, et c'est bien consolant, que seule la guêpe femelle est armée d'un aiguillon venimeux, que les guêpes qui nichent dans les arbres ou sous les toits sont inoffensives et qu'il n'y a lieu de se méfier que des allemandes — *vespa germanica* — dont les guêpes sont terrés dans les prés et les champs. Si vous nous en croyez, toutefois, aimables lecteurs et lectrices, massacrez toutes celles que vous pourrez, allemandes ou non: les toupines » de marmelade et les gâteaux n'y perdront rien.

Ne médisons au reste pas trop des guêpes; elles ont inspiré plus d'un auteur. L'un des grands écrivains de la Grèce, Aristophane, n'a-t-il pas donné leur nom à l'une de ses comédies? Comme on le sait, il raille dans cette œuvre la manie des procès et les travers du barreau, surtout le principe, alors en vigueur à Athènes, du tirage au sort des juges et de leur salaire quotidien, qui faisait des tribunaux le refuge des fainéants. Ses juges sont déguisés en guêpes, comme insectes toujours prêts à piquer. On les voit citer à leur barre un chien qui a

volé un fromage de Sicile, scène dont Racine a fait une si charmante imitation dans ses *Plaideurs*.

Divers journaux satiriques ont paru sous le titre de *La guêpe* ou *Les guêpes*.

De 1851 à 1853, le typographe Marc Rochat édait, à Lausanne, *La guêpe*, qui, deux fois par mois, piquait de son dard la *Gazette*, le *Nouvelliste* et les politiciens de l'époque. Mais, comme il arrive à la plupart des publications de ce genre, cette feuille est chargée d'allusions, qui saisies à l'instant par la malice des contemporains, ne sont souvent pour nous que de pures énigmes. Avec ces satire devenues obscures, *La guêpe* de Marc Rochat contenait des boutades en assez grand nombre. Glanons-en quelques-unes :

J'épouserais plus volontiers une petite femme qu'une grande, par cette raison que de deux maux il faut choisir le moindre.

*

Je préfère un vacherin très avancé à une opinion politique qui prétend l'être.

*

Une amante est du lait, une fiancée du beurre, une femme du fromage.

*

Que de gens qui demandent la main d'une demoiselle et qui reçoivent un pied.... de nez !

*

Une dame jouant avec une *amie* qui mêlait assez maladroitement les cartes, lui dit :

— Vous méllez comme mon cocher !

— Je n'ai jamais joué avec le mien, lui répondit l'autre.

Le plus célèbre de ces recueils satiriques est celui d'Alphonse Karr, *Les Guêpes*, fondé en 1839 et qui parut sans interruption jusqu'en 1849. A côté de piquantes anecdotes et d'épigrammes acérées, le spirituel écrivain, qui était aussi un homme d'un grand cœur, épri de tout ce qui pouvait contribuer au bonheur de l'humanité, et du peuple français en particulier, se livrait à toute sorte de considérations sur la meilleure forme de gouvernement, sur la réforme de la magistrature, des finances, des impôts, de l'armée, sur l'amélioration des conditions sociales; bref, rien de ce qui peut assurer la paix, l'ordre et le bien-être publics ne lui était étranger. Alphonse Karr reprit en 1869, mais avec moins de verve, la publication de ses *Guêpes*. Nous n'avons pu retrouver les volumes de 1839 à 1849. En attendant que quelque bénévole lecteur nous

les procure, nous détachons quelques fragments du recueil de l'année 1871. Voici tout d'abord quelques lignes auxquelles les récentes manœuvres redonnent de l'actualité :

Lorsque j'ai traversé la Suisse, l'hiver dernier (1871), j'ai vu l'armée suisse armée, équipée, prête en trois jours ; je l'ai vue également licenciée et rentrée dans ses foyers en trois heures.

C'est qu'en Suisse, tout le monde sans exception, est soldat et soldat exercé dès l'enfance, et toujours tenu en haleine ; mais aussi personne n'est seulement soldat ; tout citoyen est prêt à s'armer pour la défense du pays, mais personne n'est, ne veut et ne peut être au service d'une ambition particulière, chacun retourne à son métier, à ses affaires, à ses loisirs, à l'instant même où son concours n'est plus indispensable.

Les vérités contenues dans le passage ci-après ne sont-elles pas aussi bonnes à méditer aujourd'hui qu'à l'époque où Alphonse Karr les exprimait :

Que les ouvriers se déflent des faux ouvriers et des mauvais ouvriers, — de ceux qui ont inventé le nom de *travailleur*, comme si le nom d'ouvrier n'était pas assez beau, le plus beau peut-être après celui de paysan. Ouvrier : celui qui produit une œuvre.

Les bavards, les ramasseurs de bouts de phrase, les poseurs ont si bien fait, que *travailleur* — pour le public — désigne aujourd'hui l'ouvrier qui ne travaille pas.

On a ri, et on a eu tort, de ce berger suisse, qui disait : « Si j'étais roi, je garderais mes vaches à cheval. »

Pourquoi l'ouvrier ne deviendrait-il pas relativement riche, instruit, ayant des loisirs et des plaisirs honnêtes ?

Ceci aussi n'est-il pas toujours vrai :

Il y a un certain nombre de gens, toujours les mêmes qui, semblables aux bouchons de liège qui surnagent toujours, font partie de tous les gouvernements qui se succèdent, sont de toutes les fêtes, de tous les dîners officiels, chats de la maison qui ne suivent pas le maître et ne quittent pas la cuisine, quand on change de marmiton.

Ajoutons à ces extraits deux anecdotes qui sont bien d'Alphonse Karr.

Sous le règne de Louis-Philippe, dans un moment où il était déjà question de l'impôt sur le revenu, feu le marquis d'Aligre disait : « On nous en veut toujours à nous autres, pauvres riches ! »

*

Je ne sais plus quel cardinal, président aux cérémonies qui précéderont l'élection d'un pape, et le revêtant des habits pontificaux, dit à voix basse à l'un de ces pontifes :

d'amateurs. Y en avait-il de ces sociétés ! C'était une plaie. Et l'on ne saurait les comparer à nos sociétés actuelles, dont le travail est bien plus sérieux et qui ont pris pour règle de nous donner surtout des pièces de chez nous, à l'interprétation desquelles leurs membres apportent, particulièrement des qualités de naturel qu'on demanderait en vain à des artistes de profession, étrangers à notre pays.

*

Deux jeunes amis, Paul et Oscar, — ils pourraient aussi bien s'appeler Eugène et François ou Marc et Louis, etc. — discutent, dans la chambre de l'un d'eux, d'un prologue à faire pour la soirée prochaine de la société d'amateurs dont ils sont membres.

Paul est assis à demi sur la table, une jambe à terre, l'autre en l'air. Oscar, une cigarette à la bouche, est à califourchon sur une chaise, au beau milieu de la chambre.

Oscar. — Ainsi donc, tu crois que nous n'avons plus le temps de faire un prologue pour notre soirée ?

PAUL. — Non, ce n'est plus possible. D'ailleurs, il ne faut pas nous en faire trop de souci. Crois-tu donc que le public y tienne tant que cela, à ces prologues ?

Oscar. — Peut-être bien que non ; mais, enfin, dans nos sociétés, c'est une tradition. Et puis... c'est une occasion de se produire, de faire passer une petite œuvre de son cru.

PAUL. — Je t'attendais là. Voilà bien la seule

« Tout à l'heure, quand j'aurai fini de t'habiller, tu vas être infallible, je veux te faire entendre la vérité pour la dernière fois, tâche d'en profiter : Défile-toi de toi-même, n'oublie pas que tu es ignorant, naturellement opiniâtre, violent et presomptueux... Maintenant, Saint-Père, bénissons-moi et donnez-moi votre pied que je baise votre mule. »

Depuis une année paraît, à Paris, une feuille politique intitulée aussi *Les guêpes*. L'esprit et la belle humeur y sont remplacés, hélas ! par la grossièreté et la méchanceté. Dans une quarantaine de numéros que nous avons sous les yeux, nous ne trouvons, hors de ce genre de mauvais goût, que l'anecdote suivante :

Monselet, de spirituelle et gastronomique mémoire, avait jugé, selon son goût et son droit, des mémoires de M. Hymen-Hymenens de Foy. Peut-on pas s'accorder avec un homme portant un nom pareil ?

L'auteur irrité adressa à Monselet sa carte ainsi libellée :

RECTO : *Le temps des déjeuners est passé.*

VERSO : *Vous êtes un vil imposteur.*

Vos armes, — votre jour, — le lieu et l'heure.

H. de Foy.

Monselet fit une réponse à rapprocher des mots les plus fameux :

— Vous m'embêtez ! — Je ne veux pas me marier !

Monselet.

L'art chez lui. — Hier, vendredi, s'est ouverte, par une séance de vernissage, exempte de façons, toute d'exquise cordialité, l'exposition de peinture de MM. Hermenjart et Perrier, deux artistes qui n'aiment pas le bruit et dont les œuvres, de conception et de facture très personnelles, sont le régal des connaisseurs.

C'est à la Grenette. L'exposition sera ouverte du 14 septembre au 14 octobre, de 9 à 6 heures.

La bonne vie.

DE nos jours, la plupart des chansonniers — non pas ceux qui ont donné le jour à *Poupoule* ou à la *Petite Tonkinoise* ; ils n'entrent pas en ligne de compte — mais les vrais chansonniers sont des gens tristes ; ils voient la vie en noir. Et leurs chansons, pour intéressantes qu'elles soient quant au fond, pour remarquable qu'en soit le tour, presque toujours élégant, [souvent original], portent hélas, l'empreinte trop marquée de cette tristesse innée, de ce pessimisme décevant. Il paraît que c'est

excuse des prologues. Un petit jeune homme, qui se croit de grand talent, veut à tout prix se faire lire ou écouter du public, assez rétif en ces matières, et pour cause. Il lui faut une occasion, comme tu le dis. Elle s'offre à lui sous la forme d'une soirée d'amateurs : c'est le breuvage qui fera avaler la pilule... Le prologue est inscrit au programme. Passez, muscade ! Le tour est joué !

OSCAR. — Tu es ironique ! Il m'était pourtant venu une idée, dont on aurait pu, me semble-t-il, tirer un assez bon parti... Je pensais, justement solliciter ta précieuse collaboration...

PAUL (s'inclinant). — Merci de l'honneur. Eh, quelle est-elle, cette idée ?

OSCAR (se levant). — Voici !... C'est un prologue-saynète, à plusieurs personnages. Le titre... (*Tirant de sa poche un cahier.*) Tiens, je l'avais déjà inscrit en tête de ce cahier, avec la liste des personnages et même la distribution. Tu vois que j'étais en bon chemin. Mais avec ton air narquois tu as coupé le fil.

PAUL. — Oh ! le mal n'est pas encore bien grand. Tu avais le titre, les personnages, et déjà, je gage, tu ne savais plus qu'en faire... C'est souvent ce qui arrive.

OSCAR. — Mais, attends donc. Le titre : *Soirée d'amateurs*, à-propos en deux tableaux. 1^{er} tableau : *La Société*; 2^{me} tableau : *Le public*.

Le 1^{er} tableau se passe dans le local de réunion d'une société littéraire et artistique quelconque.